



ORGANISATION  
MONDIALE  
DU COMMERCE

Référence: WLI/100

12 juin 2019

**PROTOCOLE PORTANT AMENDEMENT DE L'ACCORD SUR LES ADPIC  
FAIT À GENÈVE LE 6 DÉCEMBRE 2005**

NOTIFICATION D'ACCEPTATION

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, le 6 juin 2019, **Cuba** a accepté le Protocole portant amendement de l'Accord sur les ADPIC fait à Genève le 6 décembre 2005 (le "Protocole").

Conformément à son paragraphe 4, le Protocole est entré en vigueur à l'égard de Cuba le **6 juin 2019**.

La présente notification vous est remise conformément au paragraphe 5 du Protocole.

Roberto Azevêdo  
Directeur général

19-4004

WT/Let/1437